

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2024

Convocation du 13/12/2024

Publication le 23/12/2024

Conseillers en exercice : 43

Présents : 34

Quorum : 22

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Vingt Décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 06_201224

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Approbation de la désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de la Société Locale d'Equipeement et d'Aménagement de l'Aire Marseillaise (S.O.L.E.A.M.).

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Monique MOISE-HIRMAN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy COETTO, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur William MIROUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Yoann LEANDRE (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Irène DUPLAN (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Léo MOURNAUD), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Michèle BOUGEAREL (donne pouvoir à Madame Joëlle MELIN), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_06-DE
Reçu le 23/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/12/2024



Délibération n°06_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

La S.P.L. S.O.L.E.A.M., créée le 10 Mars 2010, a notamment pour objet de mener des actions ou opérations d'aménagement exclusivement sur le territoire de ses actionnaires et pour leur propre compte.

La Ville d'Aubagne participe au capital de la S.O.L.E.A.M. depuis 2015 à hauteur de 10.600 euros, soit 0,21 % et à ce titre, son représentant siège au sein du Conseil d'Administration.

Or, en raison d'un remaniement de la composition du Conseil d'Administration de la S.O.L.E.A.M., il convient de désigner un nouveau représentant du Conseil Municipal.

Cette délibération propose de désigner un nouveau représentant de la Ville d'Aubagne au sein du Conseil d'Administration de la S.O.L.E.A.M.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU L'article L.1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Code du Commerce,

VU La délibération du Conseil Municipal n° 01-271015 du 27 Octobre 2015,

VU La délibération du Conseil de Métropole n° 038-4656 du 18 Octobre 2018,

VU La délibération du Conseil Municipal n° 05-121218 du 12 Décembre 2018,

VU La délibération du Conseil Municipal n° 06-131020 du 13 Octobre 2020,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'ANNULER et REMPLACER par la présente, la délibération n° 06-131020 du Conseil Municipal du 13 Octobre 2020 ;

ARTICLE 2 : de DESIGNER Monsieur Franck-Clément CHAMLA pour représenter la Ville d'Aubagne au sein du Conseil d'Administration de la S.O.L.E.A.M.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_06-DE
Reçu le 23/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/12/2024

